



Comptes annuels

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

SAS 2R RIGAUD

7 Rue des Echoppes
21800 QUETIGNY
Tél. 0381532855

APE : 4759A -
Siret : 92021058000014

**forvis
mazars**

FORVIS MAZARS (BESANCON)

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
9 Rue Madeleine Brès

25000 BESANÇON

Tél : 03.81.53.28.55

Fax : 03.81.53.22.50

Courriel : besancon@forvismazars.com

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Synthèse de l'Annexe	10
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	22

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2025	Net 31/03/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	14 119	6 824	7 295	10 118
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	8 000	6 437	1 563	4 230
Fonds commercial (1)	500 000		500 000	500 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	88 291	38 877	49 414	65 549
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 777		41 777	31 095
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	652 187	52 138	600 049	610 993
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	352 900		352 900	487 770
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	49 262		49 262	164 967
Autres créances	73 774		73 774	79 430
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 135		22 135	4 216
Charges constatées d'avance (3)	20 833		20 833	20 061
TOTAL ACTIF CIRCULANT	518 904		518 904	756 445
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 171 091	52 138	1 118 953	1 367 437
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2025	31/03/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-33 707	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-276 117	-33 707
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-229 824	46 293
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	483 580	606 146
Emprunts et dettes financières diverses (3)	38 428	5 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	159 902	163 690
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	529 753	370 599
Dettes fiscales et sociales	114 820	133 328
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 293	42 249
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 348 776	1 321 144
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 118 953	1 367 437
(1) Dont à plus d'un an (a)	300 883	423 850
(1) Dont à moins d'un an (a)	887 991	733 605
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	55 274	40 651
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement	x		
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières			x
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels			x
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture	x		
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs			x
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite			x
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2R RIGAUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 1 118 953 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 276 117 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/09/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables n'ont pas été appliquées conformément aux hypothèses de base pour les raisons suivantes :

- Une procédure collective a été ouverte le 6 mai 2025.
- Le principe de continuité d'exploitation est maintenu compte tenu des perspectives envisagées de retournement de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice précédent, premier exercice social de la société, avait une durée exceptionnelle de 18 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 119			14 119
- Fonds commercial	500 000			500 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 000			8 000
Immobilisations incorporelles	522 119			522 119
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	86 083	1 680		87 763
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	528			528
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	86 611	1 680		88 291
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 095	10 682		41 777
Immobilisations financières	31 095	10 682		41 777
ACTIF IMMOBILISE	639 825	12 362		652 187

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 680	10 682	12 362
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 680	10 682	12 362
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	7 294	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	7 295	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/03/2025
Éléments achetés	500 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	500 000

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	4 000	2 824		6 824
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 770	2 667		6 437
Immobilisations incorporelles	7 771	5 490		13 261
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 029	17 639		38 668
- Matériel de transport	33	176		209
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	21 062	17 815		38 877
ACTIF IMMOBILISE	28 833	23 306		52 138

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 185 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	41 777		41 777
Autres	41 777		41 777
Créances de l'actif circulant :	143 868	143 868	
Créances Clients et Comptes rattachés	49 262	49 262	
Autres	73 774	73 774	
Charges constatées d'avance	20 833	20 833	
Total	185 646	143 868	41 777

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 188 874 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	55 274	55 274		
- à plus de 1 an à l'origine	428 306	127 423	300 883	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	38 428	38 428		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	529 753	529 753		
Dettes fiscales et sociales	114 820	114 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 293	22 293		
Produits constatés d'avance				
Total	1 188 874	887 991	300 883	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	137 188			
(**) Dont envers Groupe et associés	38 302			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 532
Emprunts et dettes financières divers	126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 473
Dettes fiscales et sociales	22 418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	50 549

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	20 833
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	20 833

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/03/2025	31/03/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 596	25 749
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	6 596	25 749
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	22 859	35 373
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	22 859	35 373
Résultat financier	-16 263	-9 624

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Une procédure collective a été ouverte le 6 mai 2025. La société bénéficie d'une période d'observation.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Cautions de la société mère sur les emprunts souscrits	142 000
Autres engagements reçus	142 000
Total	142 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

2R RIGAUD LE CAMPAGNARD
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 €
Siège social : 7 Rue des Echoppes - 21800 QUETIGNY
920 210 580 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE EN DATE DU
30 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2025, s'élevant à 276 116,77 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président

